

Ferro-Vit 7

Engrais liquide contre les carences en fer (chloroses)

Description du produit en bref

Ferro-Vit 7 est un engrais liquide avec du fer. Il est utilisé contre la chlorose ferrique en viticulture, arboriculture, culture maraîchère et grandes cultures.

Matières actives

7% (94.5 g/l) Fer complexe avec de l'acide hepta-gluconique

Formulation

Concentré soluble dans l'eau (SL)

Mode d'action

Ferro-Vit 7 est un complexe organique d'**acide heptagluconique** et de **fer**. Ferro-Vit 7 est rapidement absorbé par la feuille des plantes et soulage les symptômes de carence en fer. La meilleure efficacité est atteinte si l'application de Ferro-Vit 7 est faite dès l'apparition des premiers symptômes (les feuilles sont encore vertes-jaunâtres). En cas de très forte chlorose, il est recommandé de faire une application au sol avec des engrais appropriés. La chlorose en fer se manifeste par le jaunissement des feuilles. Ses origines peuvent être différentes : carence en oligo-éléments, mauvaise structure du sol, aération insuffisante du sol et composition chimique du sol inadaptée. La chlorose due à un manque de fer est souvent la conséquence d'un blocage de cet élément dans le sol qui le rend indisponible pour la plante. En viticulture, la chlorose peut être provoquée par d'autres facteurs : un rendement élevé ou un porte-greffe inadapté. En arboriculture la chlorose se manifeste par un jaunissement des feuilles situées à l'extrémité des rameaux. Dans les cas graves, on constate une décoloration ou un jaunissement complet, avec nécroses puis chute des

feuilles. L'arbre se rabougrit et les rameaux se dessèchent. Si la déficience se produit régulièrement, la croissance des arbres est affectée.

Utilisation Arboriculture

Arboriculture en général

Dosage : 0.125% 2.0 l/ha correspondant à un volume d'arbre de 10'000 m³/ha et un volume d'eau de 1'600 l/ha. Délai avant récolte : 3 semaines. Appliquer seul, ne pas mélanger avec d'autres produits. Commencer les premières applications dès que la masse foliaire est suffisante. Répéter les applications tous les 10-14 jours selon la réaction de la culture. Volume d'eau minimum : 200 l/ha.

Utilisation Cultures maraîchères

Cultures maraîchères en général

Dosage 1.0-1.5 l/ha lors de carences en fer. Utilisation par l'irrigation goutte à goutte est possible.

Utilisation Viticulture

Vigne

Dosage : 0.125%
Avant fleur : 1.0 l/ha.
Après fleur : 2.0 l/ha.
En cas de chlorose appliquer régulièrement dès les premiers symptômes de décoloration des feuilles sont visibles. 2 à 5 traitements par an, selon la gravité de la chlorose ferrique.

Restrictions

Ne pas utiliser dans des cultures affaiblies. Ne pas utiliser en mélange en arboriculture. Ne doit pas être appliqué dans les réserves naturelles ni dans les

roselières ni dans les marais; ni dans les haies, les bosquets et la forêt (y inclus une bande de tampon de 6 m); ni dans les eaux superficielles (y compris une bande tampon de 6 m), ainsi que dans la zone S1 des zones de protection des eaux souterraines.

Miscibilité

Ferro-Vit 7 est miscible seulement avec les insecticides et fongicides recommandés. Ne pas mélanger Ferro-Vit 7 avec des produits ayant une formulation EC. Pulvériser les préparations phytosanitaires directement après leur préparation. Rajouter Ferro-Vit 7 à la fin de la préparation du mélange et après avoir dilué le ou les produits phytosanitaires. Ne pas utiliser en mélange en arboriculture.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI(PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Ferro-Vit 7 est neutre envers les plantes. Il peut être utilisé dans toutes les cultures. Faire attention aux mélanges de produits. Dans le cas de fortes températures et de fort ensoleillement, il ne faut pas pulvériser le produit. Ne pas utiliser dans des cultures affaiblies.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux

indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H290 Peut être corrosif pour les métaux. **H315** Provoque une irritation cutanée. **H318** Provoque des lésions oculaires graves.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.



GHS05

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145
ou 044 251 66 66.

Emballage

10 05 00 Carton à 4 x 5 l

10 05 00 Emballage simple à 5 l

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>